



Plume de NATURALISTES

*L'irréductible liberté
de publier et d'apprendre*

Revue pour la libre expression
des connaissances en sciences
naturelles

Note aux relecteurs de la revue *Plume de Naturalistes*

Le principe est de ne pas solliciter trop souvent chaque relecteur par respect pour sa disponibilité. Ainsi une liste la plus grande possible de relecteurs est constituée, avec les thématiques correspondant à leurs compétences principales.

Rappels :

- Ouverture thématique : tous les thèmes des sciences de la vie et de la terre, de l'histoire naturelle, sont acceptés.
- Ouverture géographique : si la revue est essentiellement francophone (mais d'autres expressions linguistiques sont acceptées), il n'y a pas de limitation géographique imposée.
- Ouverture de la forme des manuscrits : toutes les formes d'expression sont prises en compte : articles contenant des données originales, revues bibliographiques, notes brèves, essais, tribunes libres, poèmes... ; pas de limitation concernant la longueur des manuscrits, les types d'illustrations, les choix d'analyses et de présentation des résultats.

Fonctionnement :

- chaque auteur est laissé libre de choisir lui-même son ou ses relecteurs ; une liste lui est proposée s'il est en manque de personnes ressources ;
- les relecteurs échangent directement avec les auteurs. Leur rôle est d'indiquer leur point de vue sur le fond (protocole, choix des méthodes et outils...) et la forme (structuration du texte, syntaxe, orthographe...). Ils sont des conseillers et non des censeurs (la condescendance voire la brutalité verbale observée dans certains comités de relecture ne correspond en rien à l'esprit de la revue *Plume de Naturalistes* : les auteurs doivent être respectés dans leurs qualités comme dans leurs imperfections). Il ne leur est pas demandé une appréciation concernant le rejet partiel ou définitif du manuscrit ;

- la relecture implique une attention sur les domaines habituels :
 - structuration de l'article ;
 - cohérence des questions posées et des résultats commentés ;
 - robustesse de la méthodologie ;
 - richesse de la bibliographie ;
 - pertinence des illustrations ;
 - syntaxe, orthographe.
- en cas de litige de point de vue sur le fond entre un auteur et un relecteur, n'aboutissant pas à un résultat consensuel, il est demandé au relecteur un texte court développant ses contre arguments (dans le respect du travail et de la dignité de l'auteur), qui sera publié à la suite du manuscrit. Cette solution permet de présenter aux lecteurs une information la plus complète et impartiale possible, et d'exercer leur libre arbitre.
- les manuscrits sont envoyés aux relecteurs en format informatique (.doc ou .docx) ; les remarques ou corrections peuvent être réalisées sous les formes suivantes : outil « Suivi des modifications » ; commentaires bulles ; paragraphe rajouté en début ou fin de manuscrit (en rouge de préférence) pour des commentaires généraux.